

COMMEMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Un devoir de mémoire contre l'oubli

Pour la deuxième année, le Sénégal à l'instar de la France a célébré jeudi l'abolition de l'esclavage. L'île de Gorée a servi de cadre pour commémorer trois siècles d'oppression.

Aux antipodes du folklore qui a accompagné les festivités de l'année dernière, c'est dans une sobriété empreinte de recueillement que la cérémonie s'est tenue sur l'île. En ce jour de souvenir, la référence à l'histoire était omniprésente. "Le devoir de mémoire doit être reconnu et assumé à travers tout le monde entier" a souligné dans son mot de bienvenu, Augustin Senghor, le maire de Gorée. En versant dans la sobriété, "nous avons voulu à la fois poser un acte symbolique et fort", observe Augustin Senghor. Une remarque d'autant plus pertinente dans un contexte de diversité culturelle. "Malgré nos différences, la solidarité et le respect doivent être érigés en doctrine", souligne-t-il. Sous ce rapport, il devient judicieux de "porter un regard plus éclairé sur ce passé en faisant acte de responsabilité", relève pour sa part, André Parant, ambassadeur de France à Dakar.

Allant plus loin, la vice-présidente de la région de l'île de France, Mme Henriette, a loué la capacité de révolte, de lutte pour la libération dont les Africains ont fait preuve. Et pour ne pas tomber dans les travers de l'oubli "le récit de la souffrance ponctué de silence doit être intégré dans l'histoire de la France aux fins d'affronter cet



Photo Patrice Seval

héritage marqué par le racisme et l'inégalité" dit-elle. D'où la nécessité de penser un monde nouveau. "Nous devons faire vivre cette mémoire", insiste-t-elle.

Dans cette démarche à la fois "douloureuse et partagée", il nous incombe de procéder à un exercice de refondation et d'assumation de ce travail pour que cela ne se reproduise plus" a suggéré Amady Bocoum, directeur du Patrimoine, représentant le ministre de la Culture.

Après les discours d'usage, André Parant et Augustin Senghor ont procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs sur la place des Droits de l'homme, en la mémoire des victimes de l'es-

clavage. Parallèlement à la cérémonie officielle, le musée Historique de l'île de Gorée accueille jusqu'au 16 mai, l'exposition Sur les pas de l'Abbé Raynal, consacrée à l'œuvre du prélat français qui a toujours dénoncé l'esclavage et a prôné son abolition.

Sur les murs de la salle d'exposition, trônent des gravures réalisées pour son œuvre l'Histoire des deux Indes. "(...) A qui, barbares feriez-vous qu'un homme peut être la propriété d'un souverain, une femme la propriété d'un mari, un nègre la propriété d'un colon (...)?", lit-on dans les extraits.

EL HADJI MASSIGA FAYE